

## Iida, Shinichi (Japon)

[Original: anglais]

### Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/7/S/20, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement japonais a décidé de présenter la candidature de M. Shinichi Iida aux élections au Comité du budget et des finances pour le mandat allant de 2009 à 2012 qui doivent avoir lieu à la reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, en janvier 2009.

M. Iida a une expérience et une réputation reconnues en matière financière aux échelons aussi bien national qu'international. Il est actuellement Directeur principal adjoint de la Division des affaires financières du Ministère des affaires étrangères, où il est responsable de la budgétisation, des audits et de la comptabilité du Ministère. Les attributions de M. Iida comprennent notamment la supervision de la gestion budgétaire de différentes organisations internationales, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie et détaillée des processus budgétaires de ces organisations. M. Iida a en outre été récemment représentant du Japon à la Cinquième Commission (questions administratives et budgétaires) de l'Assemblée générale des Nations Unies, où il a apporté la preuve de son expérience et de son initiative dans le cadre des négociations internationales menées au sujet du barème des quotes-parts, du budget des opérations de maintien de la paix et de la réforme de la gestion, entre autres.

Cette expérience et ces compétences, telles qu'elles sont reflétées dans le curriculum vitae de M. Iida, joint à la présente note, confirment que sa candidature répond aux conditions visées au paragraphe 2 de l'annexe à la résolution portant création du Comité du budget et des finances (ICC-ASP/1/Res.4), à savoir que les membres du Comité doivent être des experts jouissant d'une autorité reconnue et ayant une expérience des questions financières au plan international.

Le Japon a, depuis sa création, toujours appuyé les activités de la Cour pénale internationale et, étant officiellement devenu État Partie au Statut de Rome le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et ayant toujours été le plus important contribuant au budget de la Cour, il a l'intention de continuer de lui apporter son plein appui. La décision du Gouvernement japonais de présenter la candidature de M. Iida aux élections au Comité du budget et des finances reflète sa ferme volonté de continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter les activités de la Cour. Le Gouvernement japonais est tout à fait certain que le candidat possède l'expérience, les compétences et les connaissances nécessaires en matière financière et budgétaire et jouit au plan international d'une réputation suffisante pour apporter une solide contribution aux importants travaux du Comité.

\*\*\*